

Front social

Les syndicats de la Dynamique unitaire en grève dès ce lundi



Jean Rémy Yama, président de la DU.



Quelques membres du bureau de la Dynamique Unitaire présents à l'AG.



Unanimement, les membres de la DU ont voté, à main levée, pour la grève dès ce lundi.

R.H.A

Libreville/Gabon

C'est la décision prise à l'unanimité par les différentes composantes de cette confédération syndicale, au terme d'une assemblée générale tenue samedi dernier à leur siège du rond-point de la Démocratie. PIP, Indemnités de services rendus et situation des déflatés de la CNSS en passant par l'annulation de l'ordonnance 0013/PR/2015 sur l'avancement au mérite... sont autant des raisons à l'origine de cette énième grogne.

APRÈS un moment d'accalmie, la Dynamique unitaire (DU) déterre à nouveau la hache de

guerre. Dans l'optique, cette fois, dit-on, de boycotter les examens et autres concours d'une année scolaire qui tire pourtant à sa fin. Les membres de ce groupement syndical justifient leur posture par le fait que certaines de leurs revendications demeurent sans suite à ce jour.

Lors de l'assemblée générale tenue samedi dernier au siège de cette confédération syndicale, sis non du rond-point de la Démocratie, les intéressés ont opté pour une grève reconductible d'une semaine, dès ce lundi matin. Pêle-mêle, ils dénoncent la non satisfaction de plusieurs points contenus dans leur cahier de revendications. Notamment : "la situation de la main

d'œuvre non permanente, l'annulation de l'ordonnance 0013/PR/2015 qui justifie l'avancement au mérite, le paiement de la Prime d'incitation à la performance (PIP), le paiement des indemnités de services rendus et la situation des déflatés de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) (...).

Et de brandir la menace : « Pas de PIP, pas d'examen, et les notes du troisième trimestre ne seront pas rendues. De même, si nos revendications ne sont pas prises en compte, nous allons boycotter les examens de fin d'année », a lancé une intervenante, visiblement soutenue par le président de cette confédération syndicale, Jean Rémy Yama, qui indique qu'un préavis de

grève a été déposé depuis le 06 mai dernier.

« Nous n'avons pas d'autres choix si ce n'est d'entrer en grève. Le gouvernement est resté silencieux, en dépit de nos nombreuses alertes », a-t-il dit. De plus, la date retenue pour le paiement de la PIP, c'est-à-dire le mois de juillet prochain, semble ne pas rencontrer l'assentiment des membres de la DU.

« Lorsque le porte-parole du gouvernement veut nous amener jusqu'en juillet, je pense que c'est une façon de se moquer des travailleurs. Parce que pendant les mois de juillet et août, les gens sont dans d'autres contextes, particulièrement les vacances. C'est pourquoi, nous demandons à tous les travailleurs, notamment du

secteur public, d'observer ce mouvement d'humeur pour que nos revendications soient prises en compte. Tous les jours, à compter de lundi 23 mai, un piquet de grève sera observé à la Primature. Parce que le gouvernement n'en fait pas une priorité », a indiqué M. Yama.

Concernant l'annulation de l'ordonnance 0013/PR/2015 portant avancement au mérite, le secrétaire général de la Convention nationale des syndicats du secteur éducation (conasysed), Louis Patrick Mombo, a présenté les dangers de cette ordonnance, exigeant plutôt le maintien de l'avancement automatique. D'après lui, « le gouvernement a opté pour

l'avancement au choix basé sur la notation, pour que désormais les dossiers des agents soient au final examinés par le ministre de la Fonction publique et son collègue des Finances, qui choisiront seulement 25% des agents qui pourront être promus à l'ancienneté. Donc, il y aura désormais une contractualisation du travail, qui liera le travail à l'employeur (...). Or, avec la loi 1/2005 en son article 14 ancien, la durée du contrat était renouvelable sans limitation. Avec cette nouvelle ordonnance, la durée du contrat n'est renouvelable qu'une fois. En tant que contractuel, si vous travaillez pendant longtemps, c'est seulement 6 ans. Ce que nous fustigeons », a-t-il dit.

CNAMGS/Bilan des activités de chirurgie maxillo-faciale Plusieurs opérations faciales réalisées

Prissilla MOUSSAVOU MOUITY

Libreville/Gabon

Le Centre hospitalier universitaire d'Owendo a abrité, du 17 au 21 mai 2016, l'opération de chirurgie maxillo-faciale. Plusieurs personnes atteintes de pathologies de la cavité buccale et autres traumatismes du visage ont pu être opérées à cette occasion par le Professeur Dominique Goga, expert français.

L'OPÉRATION médicale de la chirurgie reconstructrice du visage, initiée par la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (CNAMGS), en partenariat avec le Centre hospitalier universitaire d'Owendo (CHUO), s'est achevée le week-end écoulé, après une semaine d'interventions chirurgicales réussies.

Débutée le mardi 17 mai, cette initiative concernait les patients atteints des pathologies de la cavité buccale, de traumatismes et de tumeurs du visage préalablement identifiés. Il s'agissait aussi, par la même occasion, de per-



Les experts français et gabonais effectuant une dernière intervention chirurgicale.



Le professeur Dominique Goga et son homologue gabonais dressant le bilan de leurs activités.

mettre aux chirurgiens français et gabonais d'échanger leurs expertises dans ces pratiques. Venu de Tours (France) pour les besoins de la cause, le professeur Dominique Goga (chirurgien maxillo-facial de renom), et ses homologues gabonais qui entouraient, ont su ainsi, ensemble, dans la symbiose, mener les différentes opérations chirur-

gales à effectuer. Et, avec succès, plusieurs visages ont été "reconstruits". Selon l'expert français, sept patients atteints des tumeurs faciales et autres traumatismes du crâne et de la face ont subi des interventions chirurgicales de plus de 6 heures chacune. « Nous avons aussi effectué des reconstructions du visage. De nombreux patients déjà

auscultés seront opérés à l'avenir. Il s'agira de reconstruire certains visages, y compris ceux des enfants qui ont des becs de lièvres. Nous reviendrons aussi pour enseigner les chirurgiens locaux. Nous avons également décidé de recevoir deux chirurgiens ga-

bonais dans nos services en France, afin de compléter une formation », a fait savoir le spécialiste français en chirurgie réparatrice du visage.

Dressant ensuite le bilan de son séjour à Libreville, le Professeur Dominique Goga a félicité l'équipe des

médecins locaux pour la qualité du travail abattu ensemble. Dans la dextérité. Toutefois, il n'a pas manqué de relever quelques problèmes techniques, qui n'ont pas permis de réaliser toutes les opérations prévues.



COMMUNIQUE

Le CESAG institut de formation en management sous tutelle de la BCEAO vous informe de son concours d'entrée aux diplômes suivants pour l'année académique 2016-2017.

• pour le Master & MBA date du concours les 28 et 29 mai 2016, date limite d'inscription: 25 mai 2016

• pour les Licences date du concours : les 23 et 24 juillet 2016, date limite d'inscription : 18 juillet 2016

Vous pouvez retirer votre dossier d'admission auprès de la Direction Nationale de la BEAC à Libreville

Plus d'infos www.cesag.sn - Tél : 00 221 33 839 73 60